

MARS 2018

Si dans le cadre d'une **formation e-learning** à la **demi-journée** vous constatez qu'un **ticket restaurant** vous a été retiré, vous devez vous rapprocher de votre Gestionnaire GAP afin qu'il vous soit re-crédité.



Une **permutation** entre Agent Privé et Agent Public est possible, en cas de correspondance d'emploi, et sur demande écrite formulée par les deux Agents.



Le salarié qui souhaite faire un **don de jours de repos** à un collègue dont l'enfant est gravement malade doit faire sa demande par écrit à la Direction des Ressources Humaines pour validation. Après validation, le Service GAP déduit le nombre de jours donnés du compteur du salarié et alimente le compteur de l'Agent bénéficiaire dans Horoquartz.

